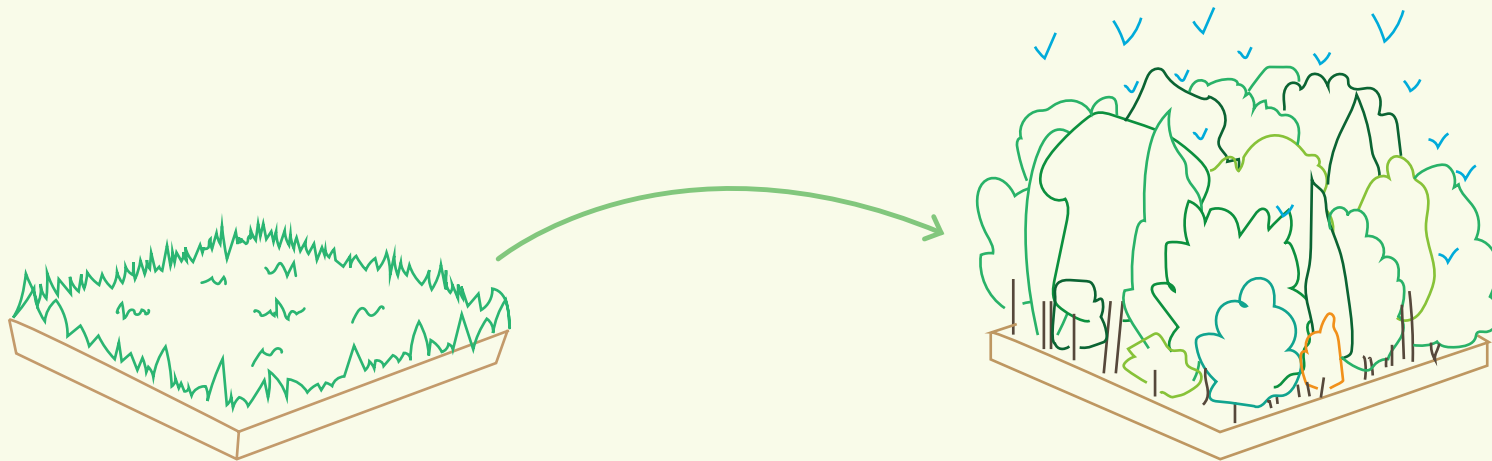


# -CHAPITRE 2-

## TROUVER UN TERRAIN



# CHOISIR UN TERRAIN

**Si votre projet est de planter une micro-forêt urbaine, vous êtes déjà convaincu·e·s des multiples bienfaits des arbres sur la qualité de l'environnement et du cadre de vie.**

Mais il vous faudra aussi convaincre les élu·e·s, les riverain·e·s ou les promeneur·euse·s du bien fondé de la micro-forêt.

De nombreux critères vont rentrer en compte dans le choix de votre terrain, aussi bien techniques qu'économiques que sociaux. Mais il est également important de s'assurer du bon accueil réservé à cette micro-forêt par les usagers du terrain.

Pour être adopté par le plus grand nombre et être durable, un projet de plantation de micro-forêt, particulièrement sur terrain public, doit créer du lien avec son environnement immédiat. La dimension participative de la plantation, la communication faite autour du projet, la présentation du projet auprès de la mairie de quartier sont autant de pistes pour intégrer au mieux la micro-forêt dans le paysage existant.



1- Analyse technique

2- Analyse d'usage

3- Le cadastre

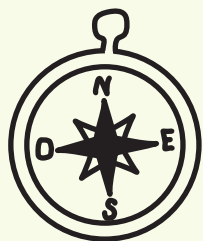
4- Le propriétaire

5- La micro-forêt des géants

6- Le design

# I- ANALYSE TECHNIQUE

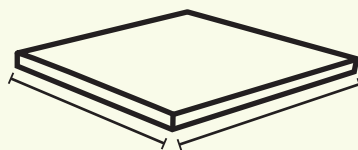
En vous baladant dans votre quartier vous apercevrez sûrement des terrains en friche ou des pelouses à aménager. Il est bien de noter leurs emplacements et d'en parler avec votre collectif. Pour savoir si un terrain est intéressant, intéressez-vous à :



## LA GÉOGRAPHIE

Tous les terrains peuvent convenir, à priori. Mais tant qu'à faire, pourquoi ne pas choisir un lieu qui ait du sens ? Proche du périphérique, pour créer une barrière visuelle et sonore, ou d'une zone scolaire et/ou d'habitation, pour reverdir un quartier bétonné... votre imagination est la seule limite !

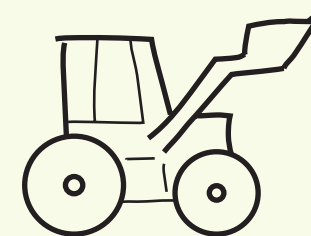
- ⚠ Terrain en **pente** ? Trop pentu = travail du sol ardu!
- ⚠ **Accès à l'eau** ? Plusieurs arrosages seront à prévoir lors des 2 premières années



## LA SURFACE

- Au minimum 100m<sup>2</sup> et 5m de large. Le terrain doit aussi être éloigné d'environ 5m d'un bâtiment et 2m d'une route.
- Au maximum 5000m<sup>2</sup> pour limiter les coûts, à cette échelle il vaut mieux laisser la forêt se recréer seule et à son rythme.

- ⚠ **Budget**  
La surface que vous pourrez vous permettre de planter sera conditionné par votre budget. N'ayez pas les yeux plus gros que le ventre...



## L'ACCESSIBILITÉ

Les véhicules qui vont livrer les amendements, ainsi que le passage de la mini-pelle pour préparer le sol imposent un accès facile au terrain

- ⚠ Y a-t-il **une route** pour l'acheminement des amendements et de la mini-pelle ?
- ⚠ Présence de **réseaux** (canalisations/électriques) ? C'est un élément important à noter: elle rend la plantation d'une micro-forêt plus ardue.

## CONSEIL

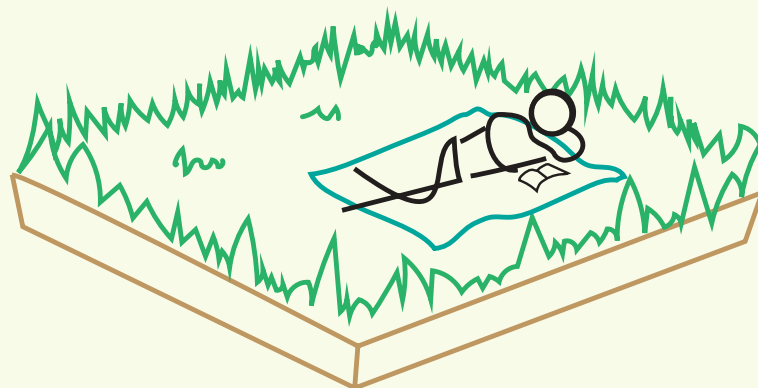
Si trop de critères rendent le projet difficile, d'autres solutions sont envisageables : prairies fleuries, végétalisation comestible et/ou ornementale. Contactez le [groupe Végétalisation de Toulouse en Transition](#) ou rejoignez le projet [Champs Libres](#) ;)

# 2- ANALYSE D'USAGE

Une fois l'analyse technique de votre terrain faite, vous allez pouvoir observer quels usages les riverains en ont : promenade de chien, jogging du dimanche, aire de pique-nique, etc...

## COMMENT LE TERRAIN EST-IL UTILISÉ ?

Le but est de créer une petite forêt intégrée aux modes de vie des citoyen·e·s, riverain·e·s ou passant·e·s. Qu'ils la voient grandir et qu'elle devienne une forêt appréciée, elle sera cependant impénétrable, à moins qu'on y intègre un sentier.



## ESPACE DÉTENTE

**Y a-t-il de la place pour la micro-forêt ?**

Bien observer l'usage du terrain permet de prendre en compte les zones "libres" et chemins empruntés par les promeneurs·euses

## PROTECTION

**La forêt sera-t-elle "protégée" de futurs travaux/interventions humaines ?**

Nous conseillons de laisser un périmètre de "sécurité" entre la forêt et les abords du terrain et les infrastructures

## ESPACE FRÉQUENTÉ

**Renforcer la dimension participative**

N'hésitez pas à questionner les riverains sur l'histoire du terrain, faune ou flore observée, pratiques, ainsi que leur appréciation de l'implantation d'une micro-forêt dans leur quartier, et ce en amont du projet de plantation.

**Accentuer la portée pédagogique** du projet et la sensibilisation du grand public

## TERRAIN DE JEUX

**Est-ce un terrain de jeu ou de loisir ?**

En implantant une forêt sur un terrain utilisé par les promeneurs ou riverains (promenade de chiens, jeux de ballons, etc...) il y a un risque que la forêt soit vue comme une entrave est donc mal accueillie. Observez à différents moments les usages que les riverains et promeneurs ont de ce terrain pour mieux comprendre où vous mettez les pieds.

# 3- LE CADASTRE

Une fois que vous pensez avoir trouvé LE terrain de vos rêves, il est maintenant nécessaire d'identifier la ou les parcelles cadastrales qui composent votre terrain afin de pouvoir rentrer en contact avec les propriétaires.

## Parcelle cadastrée

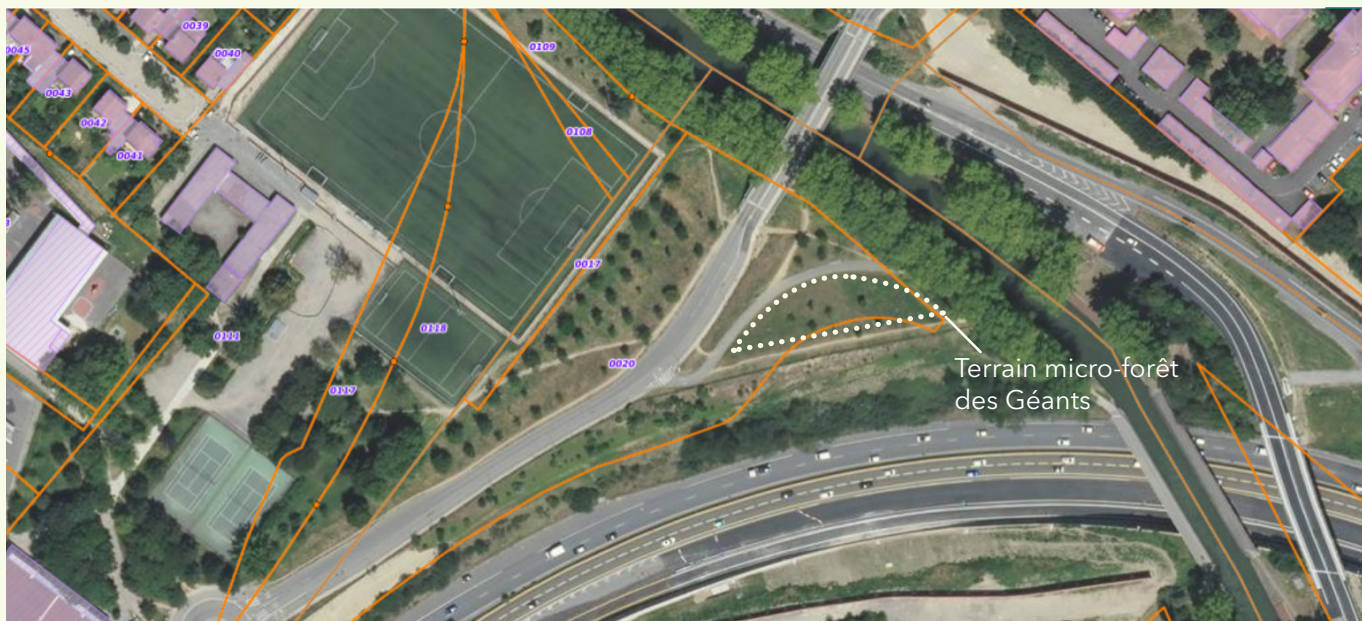
Pour connaître le propriétaire de votre terrain vous pouvez faire appel au cadastre. Sur <https://www.geoportail.gouv.fr> Localisez votre terrain puis **notez le numéro de parcelle**.

Vous pouvez aussi mesurer la surface de la parcelle, ou [accéder à des cartes anciennes](#). TRÈS utile !

## TERRAIN PUBLIC OU PRIVÉ ?

**Public** : votre projet portera d'autant plus son sens s'il est accessible au plus grand nombre.

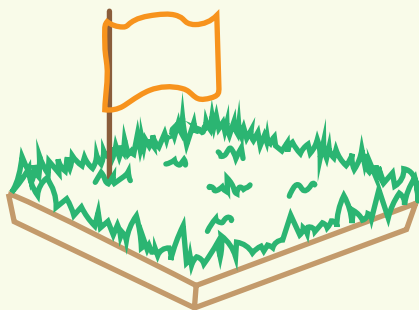
**Privé** : des terrains ouverts sur l'espace public peuvent dépendre de foncier privé. ex: Vinci-échangeurs routiers, entreprises, supermarchés



*Dans le cas de la micro-forêt des Géants nous avons identifié une partie du cadastre n°0020 mais une partie du terrain n'était pas cadastrée, que faire ?*

# 4- LE PROPRIÉTAIRE

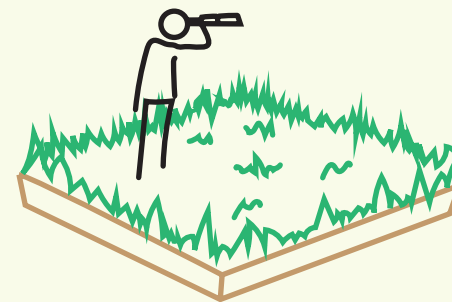
Une fois le.s numéro.s de parcelle identifiés, la mise en contact avec le propriétaire est une question administrative. Mais quand la parcelle n'est pas cadastrée, la recherche du propriétaire peut s'avérer laborieuse.



## Matrice cadastrale

Une parcelle cadastrée peut être privée ou publique, pour le savoir, munissez vous du numéro de parcelle de votre terrain, remplissez [le formulaire 6815 "demande d'extrait de matrice cadastrale"](#) et envoyez la demande à votre mairie.

Pour les toulousain·e·s, voici l'adresse :  
cadastre@mairie-toulouse.fr



## Parcelle non cadastrée

Ce sont des zones vides sur le plan cadastral. Il peut là aussi s'agir de foncier dépendant du droit public ou privé. Cela peut concerner des espaces naturels, des places publiques, mais aussi des terrains en bordures de voiries.

### À qui s'adresser ?

- **Mairie / Mairie de quartier** : le maire peut donner des indications sur le découpage des parcelles non cadastrés.
- **DIRSO** = Direction Interdépartementale des Routes du Sud Ouest
- **DREAL** = Les Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement sont des services déconcentrés de l'État français, sous tutelle commune du ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES) et du ministère de la Cohésion des territoires (MCT)

### CONSEIL

Dans tous les cas, des conventions d'usages seront à établir avec le propriétaire du foncier. Pensez à vérifier qui assure la gestion du terrain (parfois différent du propriétaire notamment pour les espaces publics).



# 5- LA MICRO-FORÊT DES GÉANTS

Nous allons vous expliquer les raisons qui ont motivé nos choix pour la sélection du terrain de [la micro-forêt des géants](#), chemin des Herbettes, à Rangueil, Toulouse. Plantée le 2 mars 2020, certains de ses 1200 arbres font déjà plus d'1,50m, en à peine 2 mois !

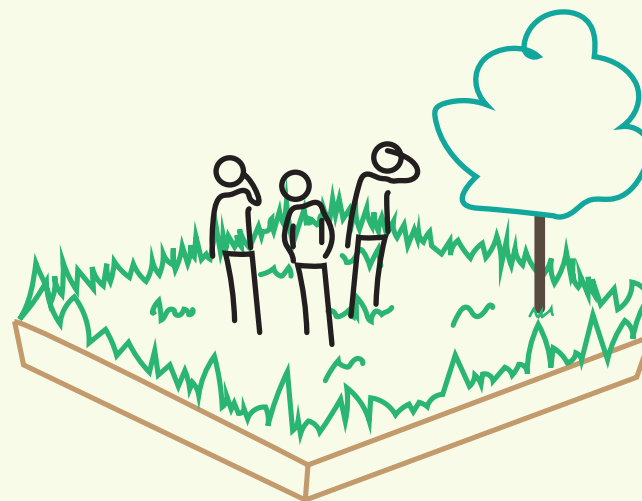
## CHOISIR UN TERRAIN

Pour notre première plantation, nous avons cherché **des espaces dévalorisés** afin de créer un mieux-être au sein de la ville. Nous avons veillé à cohabiter avec les espaces de loisirs des riverains. Nous avons choisi de planter sur le quartier de Rangueil car nous avons un **partenariat avec l'école la Prairie** et que pour des raisons logistiques et de suivi il était important que les élèves puissent y venir à pied depuis leur école.

Pour être en cohérence avec l'espace public, la volonté du collectif était de trouver **un terrain public, en bordure de périphérique**.

L'idée de recréer un poumon vert à Toulouse autour du périphérique s'appuie sur plusieurs raisons concrètes :

- Ces terrains sont souvent non constructibles
- Les multiples bénéfices d'une micro-forêt : amélioration de la qualité de l'air bien-être qui peut être apporté par la vue d'une forêt et le chant des oiseaux plutôt que toutes les nuisances du trafic routier...



## CONSEIL

Pour la forêt des Géants, **3 options de terrains ont dû être écartées avant d'obtenir celui de la plantation actuelles !**

Plusieurs raisons externes : projet d'aménagement paysager, de travaux, nous ont été annoncés au fil du temps, et ce peu de temps avant la date de plantation.

Il peut être avantageux de **travailler directement avec les gestionnaires du terrain** pour un projet de plantation de forêts afin d'éviter ce genre de déboires.

Ex : plantation dans une école, université, entreprise, etc...

# 6- LE DESIGN

Le terrain que vous aurez choisi aura forcément une végétation ou des infrastructures déjà présentes. Il est important que vous réfléchissiez à l'intégration de la micro-forêt dans ce paysage. Nous allons vous présenter le design auquel nous avons travaillé pour la micro-forêt des géants.

## CONTRAINTES ET OPPORTUNITÉS

- Respect du **chemin naturel** emprunté par les cyclistes et piéton·ne·s
- Respect de quelques **mètres de distance** par rapport aux dispositifs publics : chemin goudronné, grillage existant et pouvant nécessiter des interventions par la mairie
- Création d'un **"espace détente"** libre pour les promeneurs, du "bon côté" de la forêt
- Prise en compte du **matériel urbain** existant (bancs publics) pour une belle vue sur la forêt
- Prise en compte de la **végétation existante** : les quelques arbres présents sur le site ont été intégrés au projet



## TERRAIN PUBLIC

Dimension participative, pédagogique, citoyenne et politique.

## LIEU DE PASSAGE

Proche du Canal du Midi, des écoles, de la crèche et de l'Université

## PROXIMITÉ DU PÉRIPHÉRIQUE

Permet de profiter des services écosystémiques de la micro-forêt : barrière visuelle et mur antibruit naturel, filtration de l'air, îlot de fraîcheur



# ET MAINTENANT ?

**Vous avez identifié un terrain qui vous intéresse et avez contacté les propriétaires...**

Il est temps maintenant de s'intéresser aux espèces que vous allez planter ! Pour vous aider dans cette étape, vous pouvez consulter le chapitre suivant :

## **"Choisir les espèces".**

Nous restons à votre disposition pour échanger autour de votre projet.



Mail : [collectifmicroforetstet@gmail.com](mailto:collectifmicroforetstet@gmail.com)

facebook : [@microforetstoulouse](https://www.facebook.com/microforetstoulouse)

<http://toulouse.entransition.fr/>

